

Festival Des Campagnes 2019
14^{ème} Edition
24, 25 & 26 Octobre 2019
Convention de bénévolat

Entre Absolu Live

22, rue des écoles

41220 Saint-Laurent-Nouan

Et

.....
.....
.....

La contribution volontaire est un acte pour lequel une personne physique ou morale apporte à une autre un travail, des biens ou autres services à titre gratuit.

Il est convenu que Mr, Mme, Melle ne percevra aucune rémunération, en espèces ou en nature, en contrepartie de son intervention bénévole.

Il a choisi d'assister dans le cadre d'Absolu Live au Festival Des Campagnes.

L'association Absolu Live a souscrit auprès de son assureur, une assurance au profit de ses bénévoles, couvrant les risques d'accident de travail.

En contrepartie, Mr, Mme, Melle s'engage à prendre connaissance et à respecter au mieux la charte du bénévole. Pour bénévoles mineurs, nous sommes dans l'obligation de vous demander une autorisation parentale, sinon nous serons dans le droit de ne pas vous accepter en tant que bénévoles sur le site.

Fait à, le

Signature :

(Ecrire la mention « lu et approuvé »)

Absolu live

Document à nous remettre au plus tard le 24 octobre 2019.